

Cote du document:	<u>EB 2018/123/R.8/Rev.1</u>	
Point de l'ordre du jour:	<u>5 a) i)</u>	
Date:	<u>16 avril 2018</u>	F
Distribution:	<u>Publique</u>	
Original:	<u>Anglais</u>	



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de don à la République du Mozambique pour le Projet de financement des entreprises rurales

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Robson Mutandi
Directeur de pays
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +258 82 3112151
courriel: r.mutandi@ifad.org

Bernadette Mukonyora
Chargée de l'analyse des programmes
téléphone: +39 06 5459 2695
courriel: b.mukonyora@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Fonctionnaire principale de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-troisième session
Rome, 16-17 avril 2018

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et conformité avec les priorités du Gouvernement et le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VII. Recommandation	11
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	10

Sigles et acronymes

BNI	Banco Nacional de Inverimento (Banque d'investissement nationale)
COSOP-AR	Programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats
IMF	Institution de microfinancement
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation

Carte de la zone du projet

Mozambique

Projet de financement des entreprises rurales

Rapport de conception



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.
Source: FIDA; 31/07/2017

République du Mozambique

Projet de financement des entreprises rurales

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Mozambique
Organisme d'exécution:	Ministère de l'économie et des finances
Coût total du projet:	72,5 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	62,1 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	4,3 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,1 million d'USD
Contribution du secteur privé:	5,0 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don en faveur de la République du Mozambique pour le Projet de financement des entreprises rurales, telle qu'elle figure au paragraphe 53.

Proposition de don à la République du Mozambique pour le Projet de financement des entreprises rurales

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Mozambique associe un important potentiel agricole et halieutique à l'existence de marchés nationaux et régionaux où écouler la production. Fort d'une superficie de quelque 799 380 km² et d'une population de 26,5 millions d'habitants, il dispose en abondance de terres et de main-d'œuvre, deux moyens de production essentiels. D'un autre côté, on constate ces dernières années que l'accès à l'appui technique et la disponibilité de sources de financement adaptatives, qui pourraient favoriser l'expansion et l'intensification de la production agricole, manquent de plus en plus cruellement. Le groupe cible du FIDA a soulevé ces problèmes lors de plusieurs missions d'appui à la supervision concernant les programmes et projets suivants: Le Programme de promotion des marchés ruraux, le Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo, le Projet d'appui au développement de la pêche artisanale, ainsi que deux projets financés par des dons: le Projet de renforcement des droits des pêcheurs artisanaux sur les ressources et le Projet de promotion de la petite aquaculture.
2. Le contexte politique du Mozambique est déterminé par le Plan quinquennal du Gouvernement 2015-2019. Il s'agit du document directeur établissant le contexte stratégique du développement. Ce document met l'accent sur la création d'un environnement macroéconomique équilibré et durable qui permette d'améliorer la productivité et la base de revenus ruraux dans le secteur primaire. La troisième priorité de la stratégie nationale est l'accroissement de la production et de la productivité dans tous les secteurs intéressant la production agricole. L'un des moyens d'y parvenir consiste à améliorer l'accès des producteurs ruraux, notamment les petits agriculteurs et les exploitants familiaux, aux services financiers.
3. Cependant, les contraintes opérationnelles et le manque de capacités et de liquidités dans le secteur financier – imputables à une crise de la dette dans les banques – font que ce secteur n'est plus capable de satisfaire la demande de services financiers émanant des petits agriculteurs et des entrepreneurs agricoles et non agricoles de tous les secteurs économiques, en particulier dans les zones rurales. Outre la forte demande de capitaux concernant de grands projets d'infrastructures, la crise a compromis l'accès d'une grande partie de la population à des sources de financement. En conséquence, la banque centrale a dû adopter, à titre de stratégie de redressement, des mesures monétaires non conventionnelles pour stabiliser le taux de change qui s'érode rapidement avec des taux d'intérêt atteignant des pics historiques. Ces derniers événements se sont traduits par une réduction notable des crédits alloués aux petites unités économiques rurales. Il est probable que les conséquences néfastes en seront ressenties au cours des prochaines années et continueront à l'être au moins jusqu'aux élections nationales prévues en 2019.
4. Le Plan quinquennal 2015-2019, qui établit un environnement macroéconomique favorable et promeut la stabilité politique, s'appuie sur des politiques concernant spécifiquement le secteur agricole. Premièrement, le Plan stratégique pour le développement agricole vise en priorité à transformer l'agriculture en un secteur

primaire moderne et inclusif à visée commerciale. Le Plan stratégique pour le développement agricole 2010-2019 mentionne l'accès sûr à des quantités suffisantes d'aliments nutritifs comme faisant partie des droits de l'homme fondamentaux. Deuxièmement, le Plan national d'investissement agricole 2014-2018, un instrument d'investissement aligné sur le Plan stratégique pour le développement agricole, reprend l'idée d'aider les petits agriculteurs à produire un large éventail d'aliments nutritifs et d'appuyer les recherches relatives aux variétés biofortifiées d'aliments de base ainsi que l'introduction et la diffusion généralisée de ces variétés.

5. La crise de la dette a accéléré le déclin d'une économie déjà en cours de détérioration. Le taux de croissance du PIB du Mozambique est tombé à 3,3% en 2016, contre 6,6% un an plus tôt. Les prévisions de croissance établies par la Banque mondiale pour 2017, qui étaient de 5,2%, ont été ramenées à 4,8%, pour intégrer les effets des pénuries probables de combustible et la poursuite de la mise en œuvre d'une politique monétaire rigoureuse.
6. Cependant, certains signes indiquent un allègement des pressions d'origine externe. La monnaie mozambicaine, le metical (Mt), s'est apprécié de 10% par rapport au dollar des États-Unis entre octobre 2016 et février 2017, avec le début de la prise d'effet d'une réduction des liquidités et d'un ajustement de la balance commerciale. L'inflation, générée par les fluctuations des taux de change, a aussi commencé à ralentir.

B. Justification et conformité avec les priorités du Gouvernement et le COSOP axé sur les résultats

7. Le Projet de financement des entreprises rurales, dont la portée est nationale, s'inscrit dans le droit fil des politiques et stratégies nationales publiques relatives au développement rural et à l'éradication de la pauvreté, décrites dans le document d'orientation que constitue le Programme du Gouvernement à l'horizon 2025. Le projet est également aligné sur le programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR), qu'il s'agisse de la version actuelle ou de la nouvelle version en cours d'élaboration. Ce projet constitue une réponse directe aux problèmes évoqués dans le Programme à l'horizon 2022: i) l'accès insuffisant des petits agriculteurs à des sources de capitaux adaptatives (adaptées, abordables et novatrices); et ii) le manque de technologies améliorées, qui a compromis toute possibilité de développement rapide dans le secteur agricole. Cette initiative aidera le Gouvernement à atteindre l'un de ses objectifs, à savoir: faire en sorte que les ménages ruraux tirent 80% de leurs revenus directement d'activités agricoles, avec seulement 20% provenant d'activités économiques relevant d'autres secteurs.
8. Le portefeuille actuel du FIDA au Mozambique a donné la priorité au développement des secteurs agricoles et halieutiques au moyen de divers projets relatifs aux filières dans des zones données. L'accès à des sources de financement adaptatives demeure le principal frein à l'expansion de l'agriculture, de l'aquaculture et des entreprises non agricoles. Dans ce contexte et, notamment, en conséquence des préoccupations évoquées en octobre 2016 lors de la Conférence nationale sur la microfinance et la finance rurale organisée par les pouvoirs publics, il a été recommandé que: i) le Gouvernement et les autres partenaires de développement établissent des lignes de crédit aux fins du financement et refinancement de l'ensemble de la filière agricole; ii) l'acquisition de notions financières soit promue comme étant indispensable à l'inclusion des populations rurales dans le secteur financier officiel; iii) la diffusion des services bancaires sur téléphone mobile et le recours aux autres technologies novatrices soient développés et intensifiés dans les zones rurales; iv) dans le contexte de la vulnérabilité face aux changements climatiques, les assurances agricoles soient placées au rang des éléments essentiels du partage des risques entre les petits agriculteurs pour aider ceux-ci à surmonter les phénomènes climatiques destructeurs.

9. À cette fin, la Direction du Trésor du Ministère de l'économie et des finances a demandé un projet relatif à la finance rurale, et le FIDA y répond avec le Projet de financement des entreprises rurales. L'élaboration du projet a donné lieu à une étroite collaboration entre le Fonds, le Gouvernement et les principales parties prenantes, et à une mise en commun de leurs expériences.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

10. Le Projet de financement des entreprises rurales est un projet de portée nationale, mais il sera lancé initialement dans des provinces/districts où d'autres projets du FIDA ont donné naissance à une réserve de bénéficiaires potentiels de services financiers. En conséquence, il sera étendu par la suite à d'autres zones en fonction de la demande, pour couvrir à terme les 10 provinces du Mozambique.
11. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 287 700 personnes travaillant dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche et dans les micro, petites et moyennes entreprises d'autres secteurs.
12. Les bénéficiaires directs seront les hommes, les femmes et les jeunes à faible revenu. Le projet adoptera une stratégie de ciblage inclusive, de manière à ce que les avantages soient répartis parmi un grand nombre de petits exploitants agricoles à faible revenu et de membres les plus pauvres et les plus vulnérables des communautés. Les femmes représenteront au moins 50% des bénéficiaires ciblés et les jeunes au moins 20% (dont la moitié de jeunes femmes). Grâce à la priorité accordée aux personnes pauvres et défavorisées, les services offerts dans le cadre du projet atteindront les communautés reculées et mal desservies, ainsi que les groupes privés d'accès aux services financiers.

B. Objectif de développement du projet

13. Le projet a pour finalité de contribuer à améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux. L'objectif en matière de développement est d'accroître la disponibilité de services financiers et de services d'appui technique adaptatifs (adaptés, abordables et novateurs), inclusifs et durables dans les zones rurales, d'en faciliter l'accès et d'en promouvoir l'utilisation.

C. Composantes/résultats

14. Composante 1: Accès amélioré des entrepreneurs ruraux à des services financiers adaptatifs. Cette composante offre un éventail d'instruments financiers nouveaux, adaptés aux capacités et aux besoins financiers diversifiés des bénéficiaires. Elle s'articule autour de trois sous-composantes. Au titre de la sous-composante 1.1, un programme de promotion et de vulgarisation visant le reclassement permettra d'accélérer les processus suivants: i) aider les personnes très pauvres à devenir solvables et à pouvoir accéder aux services financiers ruraux ordinaires; ii) développer les modalités numériques (services financiers numériques) pour les produits et services liés à l'agriculture et à la finance rurale. Au titre de la sous-composante 1.2, le fonds de financement participatif permettra un partage des coûts tripartite fondé sur un mécanisme de dons complémentaires, afin que les emprunteurs proposant des projets susceptibles d'intéresser des banques mais ne parvenant pas à mobiliser suffisamment de financements auprès du secteur privé obtiennent des prêts partiels au titre du projet. La sous-composante 1.3 consistera en une ligne de crédit.
15. Composante 2: Renforcement des capacités et appui en faveur des institutions et des entrepreneurs ruraux. Dans le cadre de cette composante, on offrira des formations aux entrepreneurs ruraux intervenant ou non dans le secteur agricole et on fournira un appui aux institutions travaillant avec eux. Ces activités compléteront celles de la composante 1 et seront articulées autour de deux sous-composantes. La sous-composante 2.1 permettra de fournir un appui aux

institutions locales essentielles, qui consistera à: renforcer les compétences et les connaissances du personnel des institutions financières pour qu'il puisse servir plus efficacement les catégories de la population rurale qui accèdent difficilement aux services financiers; étudier les associations d'accumulation d'épargne et de crédit; appuyer la création d'unions d'associations de ce type à but lucratif; et assurer un appui institutionnel et technique auprès du Ministère des finances et de la Banque du Mozambique pour leur permettre d'améliorer les services qu'ils offrent dans le secteur. La sous-composante 2.2 soutiendra le développement des entreprises en mettant en œuvre un processus systématique de planification et de renforcement des capacités, et appliquera notamment des techniques de développement des entreprises qui donnent au groupe cible les moyens d'accéder plus facilement aux services financiers assurés au titre de la composante 1.

16. Composante 3: Gestion du projet. Cette composante visera le renforcement des capacités aux niveaux central et provincial ainsi qu'au niveau des districts en couvrant les coûts d'une unité centrale et de trois unités régionales de gestion du projet.

III. Exécution du projet

A. Approche

17. Le Projet de financement des entreprises rurales fera fond sur l'expérience d'un projet visant à appuyer l'intermédiation financière rurale (le Programme d'appui au financement rural), un projet national de finance rurale appuyé par le FIDA et la Banque africaine de développement, qui s'est achevé en 2013. Il tiendra compte également des enseignements récemment tirés d'autres projets appuyés par le FIDA qui comportent des composantes de finance rurale dans les zones de projet. Le Projet de financement des entreprises rurales fera office de plateforme supplémentaire pour tous les aspects relatifs au financement du développement dans les projets du FIDA en cours mentionnés plus haut; de plus, il est potentiellement susceptible de contribuer à regrouper et simplifier les activités actuelles de finance rurale qui parfois se chevauchent et dont certaines approches font double emploi.

B. Cadre organisationnel

18. Le projet de financement des entreprises rurales sera intégré dans le Ministère de l'économie et des finances et opérera par l'intermédiaire d'une unité semi-autonome de gestion du projet accueillie au sein de la banque d'investissement nationale: la Banco Nacional de Investimento (BNI). Trois bureaux régionaux aideront l'unité de gestion centrale, qui sera probablement située à Maputo, à s'acquitter de ses tâches. À l'échelle provinciale, le projet bénéficiera de l'appui des fonctionnaires locaux et provinciaux ainsi que du personnel de terrain associé à la BNI et aux prestataires de services locaux. En outre, le projet mettra en place une structure permettant de regrouper dans un fonds commun unique placé à la BNI les multiples fonds existants dans le cadre des projets du FIDA. Le gestionnaire du fonds commun administrera les principaux fonds d'assistance technique et d'appui dans le cadre du Projet de financement des entreprises rurales, ce qui signifie offrir divers types d'appui: i) aux institutions financières; ii) aux emprunteurs secondaires et aux acteurs des filières; iii) aux associations d'accumulation d'épargne et de crédit et à leurs membres et, par ailleurs, assurer éventuellement un développement dans d'autres domaines tels que les services financiers numériques, etc. L'unité de gestion du projet constituera une entité séparée du fonds commun.
19. Un comité national de pilotage du projet sera créé en qualité d'organe directeur du projet. Il sera présidé par le Secrétaire permanent du Ministère de l'économie et des finances et sera composé des principales parties prenantes du secteur public, du secteur privé et du secteur des organisations civiles. Des groupes consultatifs

régionaux affectés au projet seront établis dans chacune des trois régions couvertes par le projet.

20. Le comité national de pilotage déterminera les orientations stratégiques à suivre pour atteindre les objectifs du projet et contribuera à la réalisation des objectifs de haut niveau relevant des politiques et des stratégies sectorielles. Le comité sera également chargé d'examiner et d'approuver les plans de travail et budgets annuels (PTBA) ainsi que les rapports annuels.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

21. On mettra en place le système participatif intégré de planification, de | suivi-évaluation (S&E), et d'apprentissage et de gestion des savoirs en veillant à la cohérence avec les dispositifs publics et les directives du FIDA. Le système visera essentiellement trois objectifs: permettre le pilotage de l'exécution du projet; faciliter les décisions et l'élaboration des politiques dans le domaine économique; favoriser la mise en commun des savoirs et la reproduction à plus grande échelle des bonnes pratiques.
22. La planification et la budgétisation détaillées des activités du Projet de financement des entreprises rurales seront fondées sur le PTBA et effectuées avec l'unité de gestion du projet, la BNI et les autres organismes d'exécution/parties prenantes dans le cadre d'un processus participatif. L'unité de gestion du projet élaborera le PTBA en ce qui concerne les deux principales composantes et leurs sous-composantes respectives. L'unité de gestion sera également chargée, en coordination avec la BNI et le Ministère de l'économie et des finances, de procéder à la consolidation globale du PTBA.
23. La structure du système de S&E comprendra trois niveaux: suivi des produits, suivi des effets directs et évaluation de l'impact. Le suivi des produits comportera le suivi des intrants matériels et financiers, des activités et des produits, tant prévus qu'effectifs. Le suivi des effets directs permettra d'évaluer l'utilisation des produits et de mesurer les avantages apportés aux bénéficiaires. L'évaluation de l'impact consistera à évaluer et mesurer l'évolution de certaines variables entre le début et la fin du projet ou à une date ultérieure donnée. Les principaux moyens d'évaluation de l'impact seront l'étude de référence du projet et le rapport d'achèvement de projet.
24. L'apprentissage et la gestion des savoirs feront partie intégrante du projet, dans la mesure où celui-ci permettra de sélectionner, d'expérimenter, de faire la démonstration et de diffuser des approches faisant appel à des technologies novatrices.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

25. Le ministère de l'économie et des finances est l'agent principal du projet en étant notamment responsable de sa gestion financière par l'entremise de la BNI qui sera l'organisme d'exécution. La BNI ne possède aucune expérience en ce qui concerne la gestion de projets financés par le FIDA mais a déjà eu affaire à la gestion de financements fournis par d'autres donateurs et partenaires de développement, notamment la Banque islamique de développement et au titre du projet financé par les Pays-Bas dans la vallée du Zambèze (financement du secteur agroalimentaire et des entreprises). En outre, la banque est chargée de gérer la ligne de crédit associée au projet Sustenta de la Banque mondiale. Une unité autonome de gestion du projet sera établie au sein de la BNI. Sur le plan de la gestion financière du projet, on emploiera le système en ligne de gestion financière des fonds publics e-SISTAFE pour ce qui est des paiements et de l'établissement des rapports de haut niveau. En outre, on se procurera sur le marché un logiciel de comptabilité pour assurer la communication des informations financières détaillées du projet. Ce logiciel permettra de générer les rapports et la documentation nécessaire à la tenue de la comptabilité et à la préparation des demandes de retrait. On veillera, dans le cadre

du projet, à ce que des rapports exhaustifs et exacts soient produits en temps voulu et conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

26. La dernière évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière (2015) a fait apparaître des dysfonctionnements dans les pratiques de passation de marchés qui continuent à accuser du retard par rapport aux meilleures pratiques internationales. L'indice de perception de la corruption au Mozambique établi en 2016 par Transparency International était égal à 27 (soit un recul par rapport à la note de 31 attribuée en 2015), ce qui place le pays au 142^e rang sur 176 et dans la catégorie de risque intrinsèque élevé.
27. La couverture géographique nationale du Projet de financement des entreprises rurales, conjuguée au risque inhérent associé aux institutions de microfinancement (IMF), contribue aussi à expliquer la note de risque du projet. À titre de mesure d'atténuation des risques, la BNI travaillera uniquement avec des institutions de microcrédit supervisées par la Banque du Mozambique. Celle-ci procédera à une supervision annuelle dans le cadre de la contribution du Gouvernement au Projet de financement des entreprises rurales, et les conclusions en seront communiquées au FIDA. En outre, avant la mise en place d'une collaboration, la BNI effectuera les vérifications indispensables sur toutes les IMF sélectionnées au terme d'une mise en concurrence pour rétrocéder aux bénéficiaires du projet les fonds empruntés. L'unité de gestion du projet et la BNI produiront aussi des directives relatives à la rétrocession de fonds aux bénéficiaires finaux. Sur le plan de la gestion financière, compte tenu de l'environnement national global et des mesures d'atténuation spécifiquement prises dans le cadre du projet, la note de risque attribuée au projet au stade de la conception est moyenne.
28. On sous-traitera à des prestataires de services les activités de renforcement des capacités prévues au titre du projet.
29. Les fonds alloués au projet seront acheminés par l'intermédiaire du système e-SISTAFE pour couvrir les dépenses associées aux activités quotidiennes. À cet effet, l'unité de gestion du projet sera établie de manière à pouvoir opérer en puisant dans le compte de trésorerie commun. Le FIDA décaissera des fonds en faveur du compte spécial ouvert à la Banque du Mozambique et, de temps en temps, l'unité de gestion du projet retirera des fonds de ce compte et les versera sur le compte de trésorerie commun. Cependant, les fonds imputés à la ligne de crédit (sous-composante 2.3) proviendront du système e-SISTAFE et seront transférés sur un compte de la BNI depuis le compte spécial. La BNI fera office de gestionnaire de fonds et sera chargée à ce titre de jouer le rôle d'intermédiaire grossiste fournissant les fonds aux IMF admises à en recevoir, sur la base d'un processus de sélection concurrentielle administré par l'unité de gestion du projet. La BNI recyclera les flux de remboursements provenant des IMF pour les prêter à nouveau à des IMF.
30. Le Projet de financement des entreprises rurales fera l'objet d'audits assurés par des vérificateurs externes de comptes recrutés conformément aux directives du FIDA en la matière.
31. Les passations de marchés seront régies par la réglementation publique applicable à ce domaine établie dans le décret 5/2016 du 8 mars 2016. Cette réglementation porte sur les passations de marchés publics concernant la réalisation de travaux publics, la fourniture de biens et la prestation de services à l'État. Le décret établit que les passations de marchés publics doivent satisfaire à un certain nombre de critères, notamment le respect des lois, l'intérêt public, la transparence, l'ouverture, l'égalité, la compétitivité, l'impartialité et la bonne gestion financière. La responsabilité globale des passations de marchés effectuées dans le cadre du projet relèvera du Ministère de l'économie et des finances, certains pouvoirs étant délégués à la BNI selon les seuils fixés à cet égard. En accord avec les directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets, les appels d'offres internationaux seront conduits conformément aux dispositions des directives de la Banque

mondiale. Autant que possible, toutes les passations de marchés donneront lieu à un processus de mise en concurrence.

E. Supervision

32. Le projet sera supervisé par le FIDA, qui effectuera à cet effet au moins une mission ou deux par an. Après chaque mission de supervision, les risques seront évalués et remis en perspective. La supervision assurée par le FIDA comprendra des visites sur le terrain auprès des diverses institutions du projet à tous les niveaux, notamment les autres organismes d'exécution tels que les prestataires de services. Ces visites donneront lieu à une inspection des mécanismes de contrôle et du fonctionnement général du système de gestion financière, à un audit interne avec examen de certaines transactions et vérification par sondage de l'existence et de la propriété des biens, et à une revue des états des dépenses et au suivi des mesures nécessaires.
33. La conduite d'un examen à mi-parcours permettra de procéder à une analyse stratégique de la performance du projet. Le Gouvernement et le FIDA pourront ainsi réviser le projet et en ajuster le ciblage (le cas échéant) pour faire en sorte que les objectifs en matière de développement soient atteints.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

34. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution, et les droits et taxes, est estimé à 72,5 millions d'USD. Le projet sera exécuté sur une période de six ans.

Tableau 1

Coût du projet par composante et par source de financement (en milliers d'USD)

Composante	Don du FIDA		Secteur privé		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 . Accès amélioré des entrepreneurs ruraux à des services financiers adaptatifs	43 276	84,2	5 000	9,7	1 100	2,1	2 057	4,0	51 433	70,9
2 . Renforcement des capacités et appui en faveur des institutions et des entrepreneurs ruraux	9 352	88,2	-	-	-	-	1 247	11,8	10 599	14,6
3 . Gestion de programme	9 520	90,63	-	-	-	-	985	9,4	10 506	14,5
Total	62 148	85,6	5 000	6,9	1 100	1,5	4 289	5,9	72 537	100,0

B. Financement du projet

35. Le Projet de financement des entreprises rurales sera financé par: un don du FIDA (62,1 millions d'USD, soit 85,6%); le Gouvernement (4,3 millions d'USD, soit 5,9%); le secteur privé, c'est-à-dire les banques et les IMF (5 millions d'USD, soit 6,9%) et les bénéficiaires (1,1 million d'USD, soit 1,5%). Sur la base de son système fondé sur une monnaie unique, le FIDA consentira son don en dollars des États-Unis, sous réserve de disposer de ressources suffisantes en dollars des États-Unis.

36. En effet, étant donné que l'évaluation récemment réalisée par le Fonds monétaire international a conduit à réviser le statut du Mozambique en matière d'endettement, qui est passé de "risque modéré" à "surendettement", et que certains États membres ont exprimé des préoccupations à cet égard, le Conseil d'administration est invité à approuver, lors de sa session et à titre exceptionnel, une révision des conditions de prêt actuellement applicables au Mozambique pour le Projet de financement des entreprises rurales, afin de passer d'un financement constitué à 50% par un prêt à des conditions particulièrement favorables et à 50% par un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) à un financement consistant à 100% en un don au titre du CSD.
37. Cette modification est cohérente avec les dispositions de l'article IV des Principes et critères applicables aux financements du FIDA qui établit qu'il appartient au Conseil d'administration de déterminer les conditions de prêt applicables à tous les États membres en développement du FIDA en fonction des critères énoncés dans les Principes et critères. En outre, le Gouvernement du Mozambique a approuvé la proposition.
38. Le Gouvernement prendra en charge les salaires (au prorata) et les autres coûts connexes des fonctionnaires nationaux participant à l'exécution du projet et lui fournissant un soutien.

Tableau 2

Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		Secteur privé		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Équipement et matériel	426	100,0	-	-	-	-	-	-	427	0,6
2. Véhicules	776	100,0	-	-	-	-	-	-	775	1,1
3. Consultants	14 508	75,2	998	5,2	100	0,5	3 686	19,1	19 291	26,6
4. Crédit, fonds de garantie	32 538	86,6	4 003	10,7	1 000	2,7	-	-	37 540	51,8
5. Formation	5 380	100,0	-	-	-	-	-	-	5 381	7,4
6. Ateliers	1 282	100,0	-	-	-	-	-	-	1 283	1,8
7. Salaires et indemnités	6 018	98,4	-	-	-	-	99	1,6	6 117	8,4
8. Dépenses de fonctionnement	1 220	70,8	-	-	-	-	504	29,2	1 723	2,4
Total	62 148	85,6	5 000	6,9	1 100	1,5	4 289	5,9	72 537	100,0

C. Résumé des avantages et analyse économique

39. Globalement, le taux de rentabilité économique interne du projet (TREI) est estimé à 17,2%. La valeur économique actuelle nette (VAN) est égale à 4 101 millions de Mt, équivalant à 68,3 millions d'USD, si l'on tient compte d'un taux d'escompte social de 10%, correspondant à celui qui est employé par la Banque mondiale pour évaluer ses investissements. La VAN étant positive et le TREI étant supérieur au taux d'escompte social (10%), le projet est jugé viable sur le plan économique et acceptable en tant qu'investissement.

D. Durabilité

40. Durabilité sur le plan économique et celui des revenus. Le principal objectif du Projet de financement des entreprises rurales est de renforcer la base de sources de revenus des ménages ciblés par le projet et par d'autres projets en cours appuyés

par le FIDA, grâce aux moyens suivants: i) apport de financements externes pour renforcer les investissements et permettre les acquisitions de fonds de roulement; ii) soutien des mesures de renforcement des capacités visant à hisser les emprunteurs secondaires potentiels à un niveau tel qu'ils puissent absorber fructueusement les prêts externes et générer des revenus plus prévisibles.

41. Durabilité sur le plan de l'environnement. Celle-ci suppose de: i) veiller à ce que les prestataires de services financiers n'appuient pas les activités entrepreneuriales qui contribuent à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles; ii) renforcer les capacités des bénéficiaires en ce qui concerne les pratiques d'adaptation face aux changements climatiques, la gestion des risques et la sensibilisation aux questions environnementales. La durabilité du projet sur le plan environnemental sera assurée par le suivi régulier du respect des réglementations environnementales et sociales par les prestataires de services financiers et la prise de mesures incitant ces prestataires à intégrer les questions environnementales et sociales dans leur approche.
42. Durabilité sur le plan institutionnel. Le projet appuie les institutions, depuis le niveau villageois (associations d'accumulation d'épargne et de crédit) jusqu'au niveau central en passant par le niveau provincial. Le projet étant centré sur les services financiers, les marges des taux d'intérêt aux différents niveaux intermédiaires doivent permettre de couvrir les coûts et les risques. À cet effet, on rattachera les taux d'intérêt de l'institution de prêt au taux de référence de la banque centrale, de manière à ce que les taux restent positifs en valeur réelle et à ce que des marges et des revenus convenables soient assurés à l'ensemble des acteurs de la chaîne d'intermédiaires financiers.

E. Identification et atténuation des risques

43. Le Projet de financement des entreprises rurales est ambitieux du point de vue de sa portée, de ses objectifs et de son orientation en faveur de certaines catégories de la population rurale comprenant le groupe cible du FIDA. Dans un pays aussi vaste que le Mozambique, les risques et les incertitudes sont susceptibles d'être liés au climat, aux institutions, à la conjoncture économique générale et à l'environnement propre au secteur financier ainsi qu'à la gouvernance, aux questions administratives ou aux infrastructures. La première phase du projet coïncide avec divers processus électoraux dont les élections nationales en 2019 constitueront le point culminant. Des considérations politiques peuvent influencer d'une manière intempestive sur l'exécution du projet. Toutes les institutions sélectionnées doivent être solides sur les plans financier et technique et opérer avec un minimum d'indépendance pour éviter les interférences de nature politique.
44. Le risque potentiel d'accaparement des avantages du projet par une élite existe également avec, pour résultat, que les ménages pauvres n'en bénéficieraient pas forcément. Les mesures d'atténuation consisteront notamment à mettre en place un système de suivi participatif du projet de manière à ce que le groupe cible qui a été défini profite effectivement des avantages. En outre, à titre de stratégie d'atténuation, le projet aura recours à l'enregistrement biométrique des bénéficiaires.
45. À l'issue du programme de promotion et de vulgarisation visant le reclassement (sous-composante 1.1) et du cycle de reclassement, il peut arriver que les ménages bénéficiaires ne parviennent pas à conserver le niveau de revenu auquel ils ont accédé après leur reclassement et retombent dans l'extrême pauvreté une fois que les actifs financés par les investissements du projet sont épuisés. En conséquence, le cycle du programme doit être suffisamment long (18 à 24 mois) et le prestataire de services suffisamment spécialisé et expérimenté, pour garantir la durabilité de ces interventions.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

46. Le Projet de financement des entreprises rurales est cohérent avec les principales politiques et stratégies du FIDA: Politique du FIDA concernant le ciblage, Politique du FIDA en matière de finance rurale, Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) et Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement du FIDA.

B. Alignement et harmonisation

47. Un accord de financement entre la République du Mozambique et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au bénéficiaire. Compte tenu de la modification des conditions de financement, une copie de l'accord de financement négocié original et de l'approbation du financement octroyé à 100% sous la forme d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette donnée en conséquence par le Gouvernement sera distribuée lors de la session.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

48. Le Projet de financement des entreprises rurales constitue une reproduction à plus grande échelle d'interventions antérieures et actuelles appuyées par le FIDA dans le domaine de la finance rurale au Mozambique, ailleurs en Afrique et dans le monde entier. Compte tenu des bons résultats obtenus, notamment avec les technologies numériques novatrices dans les associations d'accumulation d'épargne et de crédit, l'acquisition de notions financières et les services financiers visant à atténuer les risques, l'approche de reproduction à plus grande échelle qui est proposée favorise l'introduction de l'innovation et la génération d'enseignements susceptibles d'être utiles dans le cadre des futurs investissements concernant la finance rurale au Mozambique ou ailleurs.

D. Participation à l'élaboration des politiques

49. Le Projet de financement des entreprises rurales fait fond sur les enseignements tirés de projets antérieurs et en cours exécutés par le FIDA au Mozambique et ailleurs dans le monde et prévoit des mesures spéciales pour harmoniser ces interventions avec les politiques pertinentes du FIDA et du Gouvernement ayant trait à la finance rurale, au ciblage et aux changements climatiques. Le projet comporte des activités contribuant à combler les lacunes constatées dans le cadre de l'évaluation du programme de pays la plus récente.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

50. Un accord de financement entre la République du Mozambique et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié rendant compte de la révision des conditions de prêt et de l'approbation du financement octroyé à 100% sous la forme d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette donnée en conséquence par le Gouvernement est jointe à l'appendice I.
51. La République du Mozambique est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
52. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

53. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à soixante-deux millions cent mille dollars des États-Unis (62 100 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Houngbo

Negotiated financing agreement

DSF Grant No: _____

Rural Enterprise Financing Project (the "Project")

Republic of Mozambique (the "Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement, except for the provisions identified in Section E paragraph 4 below. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Debt Sustainability Framework (DSF) Grant to the Recipient (the "Financing"), which the Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Grant is sixty two million one hundred thousand United State dollars (USD 62 100 000).

2. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

3. There shall be a designated account in USD opened by the Ministry of Economy and Finance (MoF) for the Project at the Central Bank of Mozambique through which the funds from the Financing shall be channelled.

4. There shall be an Operating account to receive funds from the Designated account for the line of credit that will operate outside the e-SISTAFE opened by the Lead Project Agency (LPA) the Banco Nacional de Investimento (BNI).

5. The Recipient shall provide counterpart financing for the Project in an amount of four million three hundred thousand United States Dollars (USD 4 300 000) to cover the salaries of its staff participating in the implementation of the Project and contribute to other project related costs.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the BNI on behalf of the Ministry of Economy and Finance (MEF).
2. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Grant will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:
 - (a) Key Project Management Unit (PMU) staff have been appointed, transferred or moved from the PMU without the consent of the Fund;
 - (b) The Programme Implementation Manual (PIM), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.
2. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
 - (a) The PMU and the National Project Steering Committee (NPSC) shall have been established;
 - (b) The PMU key staff as detailed in schedule 1 section 2 paragraph 8.1 shall have been recruited;
 - (c) The designated account shall have been opened;
 - (d) The PIM as described in section II of schedule 1 shall have been prepared in form and substance satisfactory to the Fund;
 - (e) The first Annual Work Plan and Budget (AWPB) shall have received IFAD's non-objection; and
 - (f) An accounting system has been procured and installed to facilitate the preparation of withdrawals applications and the required IFAD's reports.
3. The following are designated as additional specific condition precedent to withdrawal:
 - (a) No funds will be disbursed under Category "Credit, Guarantee Funds" before the LPA and the selected Participating Financial Institutions (PFIs) have entered into a Subsidiary Loan Agreement (SLA) as outlined in section II paragraph of Schedule 1 to this Agreement, in form and substance satisfactory to the Fund.
 - (b) An operating account has been opened by BNI to receive the Credit funds for credit line.
4. The following is designated as an exception to the General Conditions:

- (a) As an exception to section 11.01 (a) of the General Conditions, the proceeds of the Financing shall cover taxes and duties under the Project to the extent that compliance with the Fund's policy of requiring economy and efficiency in the use of its financing is ensured. Should the amount of any such taxes being excessive, discriminatory or unreasonable, the Fund may notify the Recipient to reduce the percentage of eligible expenditures to be financed under this Financing Agreement.

5. In accordance with section 13.01 of Article XIII of the General Conditions, this Agreement shall become effective subject to the reception by the Fund of a legal opinion issued by the Attorney General or other legal counsel authorized by the Recipient to issue such opinion.

6. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Recipient:

Minister of Economy and Finance
Praça da Marinha Popular
PO BOX 272
Maputo, Mozambique
Fax: 0025821310493

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Recipient.

REPUBLIC OF MOZAMBIQUE

(Authorized Representative)
(Name and Title)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Hougbo
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. Target Population. The primary target group of the Project shall consist of poor and disadvantaged rural households involved in agriculture, fisheries and Micro, Small and Medium Enterprises (MSMEs) including men, women head of household and youth. The Project is expected to benefit approximately to 287.700 direct beneficiaries.

2. Project Area. The Project shall have a national scope and shall be implemented in all 10 rural provinces of the country starting with the provinces with presence of ongoing projects financed by the Fund as well as areas with potential for MSMEs. Selection criteria for geographic targeting shall focus in provinces with high level of poverty to sequentially move towards other areas on a demand basis.

3. Goal. The goal of the Project is to contribute to rural household livelihood improvement.

4. Objectives. The specific Project Development Objective of the Project is to increase the availability of, access to, and use of adapted (appropriate, affordable, and innovative) inclusive sustainable financial services, and technical support services in rural areas.

5. Components. The Project shall consist of the following two Components:

5.1 Component 1. Improved access to adaptive financial services for rural entrepreneurs. This component aims at providing different and novel routes of providing funding in order to accelerate the development of agriculture and fishery smallholders, agricultural and non-agricultural entrepreneurial sector in rural communities through the implementation of the following sub-components:

5.1.1 Sub-component 1.1: Graduation Promotion and Outreach Project (GPO). This sub-component shall focus on providing a graduation promotion programme to very poor households to accelerate their access to finance services inter alia through (i) combining intensive handholding and technical training and innovative digital financial delivery channels for agricultural and rural finance products and services.

5.1.2 Sub-component 1.2: Crowding In Fund (CIF). This sub-component aims at improving access to finance by offering a tripartite cost-sharing scheme based on matching grants mechanism in order to facilitate to the access to finance services to smallholders.

5.1.3 Sub-component 1.3: Line of Credit (LOC). A LOC shall be set-up in order to improve the availability of loan finance for small scale investors in the capacity to expand and intensify their farming, fisheries and non-agricultural rural businesses. This credit facility will be implemented as a demand-based rural financing instrument for leveraging funds of selected commercial banks and Micro Finance Institutions (MFIs) for on-lending activities.

5.2 Component 2. Capacity building and support for institutions and rural entrepreneurs. This component aims at supporting institutions and rural entrepreneurs through the implementation of the following sub-components:

5.2.1 Sub-component 2.1: Support to essential local institutions. This sub-component aims at providing capacity building to the financial institutions staff in order to

support and address the financial needs of rural enterprises and MSMEs particularly those owned by women and youth.

- 5.2.2 Subcomponent 2.2: Business Development Support (BDS). This sub-component aims at supporting capacity development strategies to increase access to financial and business development services to smallholders inter alia through (i) the implementation of a systematic planning and (ii) capacitating process and market linkages.

II. Implementation Arrangements

A. Organisation and Management

6. Lead Project Agency (LPA). The BNI shall be the LPA implementing the Project on behalf of the MEF. As such the BNI will ensure the day to day oversight of the Project.

7. National Project Steering Committee (NPSC).

7.1 Establishment and composition. A NPSC chaired by the Permanent Secretary of MEF shall be established to serve as the governing body of the Project. The NSPC shall be composed of representatives of different Ministries (Agriculture, Fisheries, Industry and Trade and Labour); Confederation of Business Associations (CTA) of Mozambique representing the private sector, civil society organizations and National Union of Farmers representatives, Bankers Association and MFIs representatives and any other relevant organisations working for the achievement of the Project's objectives.

7.2 Responsibilities. The NPSC shall provide strategic guidance towards the achievement of project objectives and contribute to the higher-level sector policy and strategic goals. It will also be responsible for review and approval of AWPBs, and annual reports.

8. Project Management Unit (PMU).

8.1 Establishment and composition. A PMU managed by a Project Coordinator and composed of a team of individual consultants contracted through a competitive process and performance based agreements shall be established at BNI. In addition to the Project Coordinator, the key staff of PMU shall mainly consist of (i) a finance manager, (ii) a procurement officer, (iii) an accountant, (iv) a M&E/ Knowledge Management specialist, (v) a rural finance specialist and any other individuals as required and described in the PIM. The PMU shall be organised in one National Project Management Unit (NPMU) and three (3) regional project management units (RPMUs).

8.2 Responsibilities. The PMU shall be responsible for overall Project implementation. The main responsibilities of the PMU shall include inter alia: (i) preparation of the AWPB and submission to the Fund's no-objection; (ii) financial management; (iii) procurement, including contracting of service providers; project facilitation in the three regions; and (iv) reporting, monitoring, evaluation and knowledge management.

B. Programme implementation

9. Regional Project Management Units (RPMUs). The RPMUs shall be responsible for identifying project investments opportunities as well as monitoring activities during implementation. These units shall also have the responsibility for developing mechanisms for ensuring complementarity of donor supported rural finance activities in the region.

10. Regional Project Consultative Groups (RPCGs). A RPCG shall be established in each of the three regions as essential resource body to allow the PMU and BNI confront issues, debate constraints affecting the Project, reviewing Project approaches, strategies and AWPBs, and act as a forum for coordinating financial service institutions, government bodies, and other parties and organizations operating in the Project area. Each RPCG will be chaired by the Provincial Head of the MEF or a representative.

11. Umbrella Fund. A consolidated Umbrella Fund within the BNI will manage through a fund manager the main Technical Assistance and support funds under the Project inter alia to financial institutions and Accumulating Savings and Credit Association (ASCAs). The implementation of CIF activities under component 1 will be managed by this Umbrella Fund.

12. Service Providers. Service providers will be sourced through a competitive tendering process to undertake the graduation activities under component 1.

13. Subsidiary Loan Agreements (SLAs). The implementation of the LOC will require the participation of Participating Financial Institutions to fulfill the objectives of the Project. The facility will be managed by BNI as the apex financial institution with on-lending to PFIs. To do so, the BNI shall enter into SLAs with the PFIs, selected in close collaboration with PMU, to determine the terms and conditions of the sub-loans.

C. Monitoring and evaluation (M&E)

The M&E system will have a three-level structure, consisting of output monitoring, outcome monitoring and impact evaluation. The PMU M&E under the supervision of the Project Coordinator will have the lead responsibility for the coordination of all the M&E activities of the Project. The PMU in collaboration with the LPA will be responsible for collecting and storing key M&E data on their activities.

D. Mid-Term Review (MTR)

A MTR will be conducted at the end of third year of project implementation, to assess the progress, achievements, constraints and emerging impact and likely sustainability of programme activities and make recommendation and necessary adjustments for the remaining project period. The MTR will be carried out jointly by the LPA/government and IFAD.

E. Programme implementation Manual (PIM)

14. Preparation. The LPA shall prepare a draft PIM acceptable to the Fund. The PIM shall include among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Project; (ii) Project budgeting, disbursement, financial management, procurement, M&E, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Project component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Project.

15. Approval and Adoption. The LPA shall forward the draft PIM to the Fund for no objection. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Recipient shall carry out the Project in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, without the prior written consent of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Grant Proceeds. The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Grant Amount Allocated in USD (expressed in USD)	Percentage*
I. Vehicles	700 000	100%
II. Equipment & Materials	400 000	100%
III. Consultancies	13 000 000	100%
IV. Training	4 850 000	100%
V. Workshops	1 150 000	100%
VI. Credit, Guarantee Funds	29 300 000	100%
VII. Salaries & Allowances	5 400 000	100%
VIII. Operating Costs	1 100 000	100%
Unallocated	6 200 000	100%
TOTAL	62 100 000	

Percentage* All the costs are 100% eligible inclusive of taxes but exclusive of counterpart funds

2. Start-up costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs under categories consultancies, training and workshop to be incurred before the satisfaction of the General Conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of USD 500 000.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Recipient to request withdrawals from the Grant Account if the Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

Gender strategy. The Recipient ensures that a gender and social inclusion strategy shall be established in order to give equal chances to women and men of different ages and socioeconomics categories, including youth to participate in the Project activities.

Logical framework

								National implementing institutions and PMU	The economy will continue to grow and the political enabling environment will remain stable
Development Objective: to increase the availability of, access to, and use of adapted (appropriate, affordable, and innovative) inclusive sustainable financial services, and technical support services in rural areas	Number of direct beneficiaries accessing adapted financial services	TBD	120 000	287,700 direct beneficiaries of which 57,540 are youth (28,770 male and 28,770 female) and 230,160 are both male (115,080) and women (115,080) by Yr 6	Project progress reports, impact surveys, baseline and PCR	Baseline, Project progress reports and PCR		National implementing institutions and PMU	Economic and weather conditions prevail favourable Macro-economic indicators will remain favourable
Component 1: Improved access to adapted financial services for rural entrepreneurs									
Outcome 1: Increased accessibility to diverse inclusive financial products and services has improved the livelihoods and resilience of rural smallholder farmers, agro-entrepreneurs, non-agricultural entrepreneurs and enterprises.									
	i. per cent of persons/ households reporting using rural financial services	TBD	50 per cent	100 per cent	Project progress reports	Semi-annual, Annually		PMU, fund manager	Rural entrepreneurs willing and participate actively in implementation of financial services
Output 1.1. Graduation Promotion and Out-reach Programme established and operational	Number of persons in rural areas who have completed the graduation programme and are actively involved in income generating activities (RIMS/ORMS)	0	4,000 direct beneficiaries	20,000 direct beneficiaries of which 4,000 youth (2,000 male and 2,000 women), and 16,000 are both male (8,000) and female (8,000)	Financial Institutions reports, Supervision Mission reports	Semi-annual, Annually		PMU, IP	Ultra-poor people able and willing to participate in the programme

Output 1.2 Crowding-in Fund established and operational	Number of rural Entrepreneurs supported by the Crowding-in Fund disaggregated by gender with at least 50 per cent women and 20 per cent youth (RIMS/ORMS)	0	4,000 direct beneficiaries/ entrepreneurs	20,000 direct beneficiaries/entrepreneurs of which 4,000 are youth (2,000 male and 2,000 female) and 16,000 are both male (8,000) and women (8,000)	Financial Institutions reports, Supervision Mission reports	Semi-annual, Annually	PMU, IP	Rural entrepreneurs willing and attracted by the available Crowding-in fund
Output 1.3 Line of credit established	Number of rural Entrepreneurs accessing targeted LOC (RIMS/ORMS)	0	30,000 direct beneficiaries	169, 400 direct beneficiaries of which, 33,880 are youth (16,940 male and 16, 940 female), and 135,520 are both male (67,760) and female (67,760).	Financial Institutions reports Supervision Mission reports	Semi-annual, Annually	PMU, IP	Rural entrepreneurs willing and attracted by the available LoC
Composante 2: Capacity building and support for institutions and rural entrepreneurs Sub -component 2.1 : Support to essential local institutions								
Outcome 2: Institutional capacity enhanced of FIs delivering sustainable and appropriate financial support for rural smallholder farmers, agro-entrepreneurs and non-agricultural entrepreneurs.	(Number) percentage of partner financial service providers with financial self-sufficiency above 100 per cent (RIMS/ORMS)	0	25 per cent	75 per cent	Financial Institutions reports	Annually	PMU, IP	MFIs are interested in extending services in rural
Output 2.1.1 Capacity building on financial literacy and business planning training provided ⁱⁱ	Number of persons in rural areas trained on financial literacy (RIMS/ORMS)	7.469 million (77 per cent) of the rural adults are financially excluded ¹	20,000 direct beneficiaries in financial literacy training	100,000 direct beneficiaries of which 20,000 are youth (10,000 male and 10,000 female) and 80,000 are both male (40,000) and female (40,000)	Financial Institutions reports	Annually	PMU, IP	MFIs are interested in extending services in rural

¹ FinScope study of Mozambique (2014)

Output 2.1.2 Financial institutions strengthened	Number of financial institutions supported (RIMS/ORMS)	TBD	15	40 FIs	Financial Institutions reports	Annually	PMU, IP	MFIs are interested in extending services in rural
Output 2.1.3 Sustainable ASCAs strengthened	Number of active/ functional ASCAs with leadership disaggregated by gender RIMS/ORMS	20 292	22,292 (an incremental of 2,000 ASCAs)	27,292 ASCAs (an incremental of 7,000 ASCAs)	Project progress reports and Annual Survey report	Annually	PMU	Rural entrepreneurs willing and attracted by the available services
Output 2.1.4 Community based institutions (ASCAs members) strengthened on climate resilient technology and nutrition related activities	Number of ASCA group members supported to sustainably manage natural resources and climate-related risks	0	2,000 ASCAs members ⁱⁱⁱ	7,000 ASCAs members	Project progress reports and Annual Survey report	Annually	PMU	Member of ASCAs and rural entrepreneurs willing and attracted by the available information services
	Number of persons/households provided with targeted support to improve their nutrition	0	2,000 ASCAs members	7,000 ASCAs members	Project progress reports and Annual Survey report	Annually	PMU	Member of ASCAs and rural entrepreneurs willing and attracted by the available information services
Subcomponent 2.2: Support to business development services and market linkages								
Output 2.2.1: Study on Business Development Services	Reporting on number of Business Development Services (BDS) activities being undertaken by Development partners and GoM (RIMS/ORMS)	TBD	1	1 Status of BDS in Mozambique Survey report	DFIs, IPEME, Financials Institutions, other survey reports	Once-off	PMU	DFIs and Financial Institutions willing to share information and activities within BDS
Output 2.2.2: Business Development Services (BDS) Support/ non-financial services provided to Target Beneficiaries, in partnership with PROMER, PROSUL, PROPESCA and BAGC	Number of agri-enterprises, aqua-enterprises & non-agricultural enterprises accessing facilitated non-financial services (RIMS/ORMS)	TBD	24 000	63 370	Project progress reports and Annual Survey report	Bi-Annually	PMU	Identification of Rural entrepreneurs willing and attracted by the available non-financial services
Output 2.2.3: Identification of target group members to participate as incubate start-up agri-entrepreneurs and non agri-entrepreneurs	Number of target beneficiaries with incubated start-up agri- and non-agri entrepreneurs.	TBD	2 500	5 000	Project progress reports and Annual Survey report	Bi-Annually	PMU	Target beneficiaries are interested in becoming incubated agri-entrepreneurial and non- agri-entrepreneurial trainees

Composante 3: gestion du projet.								
Outcome 3 : Capacity of PMU strengthened at central, provincial and district levels	Number of central and regional PMUs established <input type="text"/>	0	1 central PMU and 3 regional PMUs	1 central PMU and 3 regional	Project progress reports, food survey and Supervision Mission reports	Annually	PMU	

ⁱ Women (heads of households, wives and young women) will account for at least 50% of the target. The youth will also account for at least 20% of the target.

ⁱⁱ An individual is likely to be trained in more than one topic

ⁱⁱⁱⁱ Average size of ASCA is 10 members